

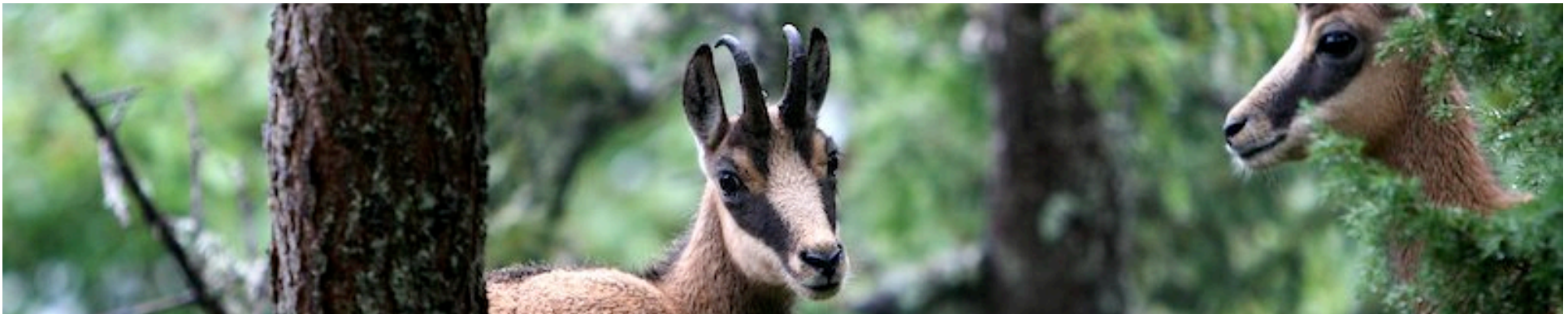
La biodiversité dans la perspective des changements
globaux

SWIFCOB 8, 31 octobre 08, Berne

La contribution de la politique:

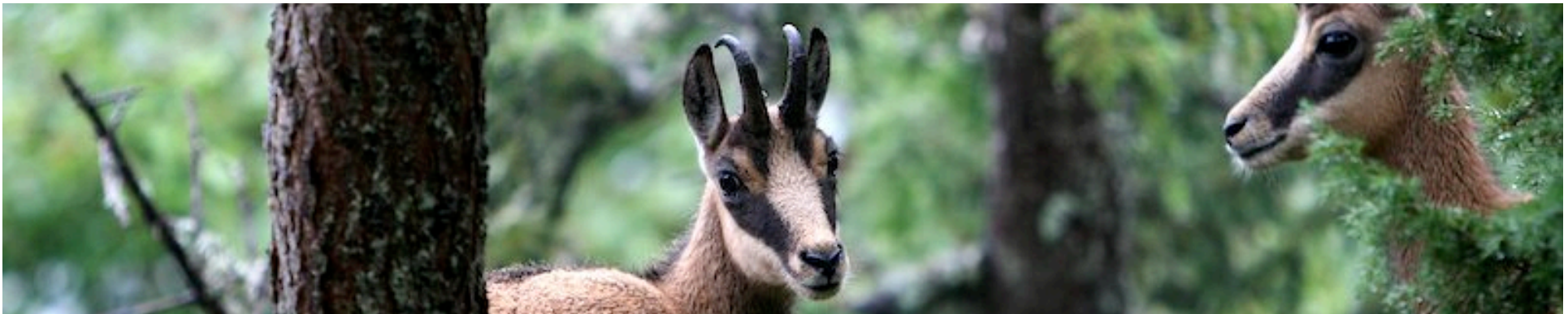
Responsabilité, possibilités et limites

Adèle Thorens Goumaz, conseillère nationale VD, Les Verts



Contenu de la présentation

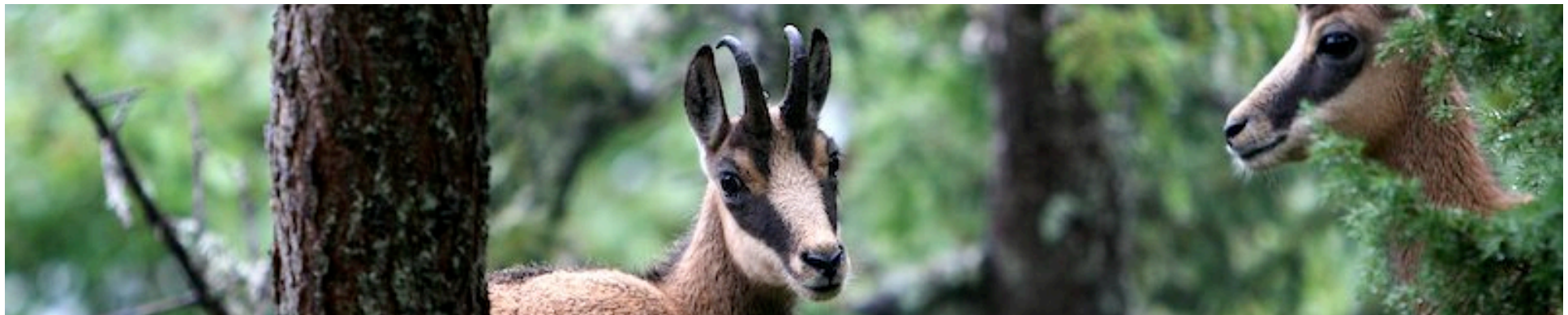
- **Biodiversité et changements globaux: bref état des lieux politique**
 - Quelle politique intégrée pour la biodiversité ?
 - Quelle coordination avec les autres politiques publiques, notamment celles des changements globaux (climat et AT) ?
- **Quel potentiel et quelles limites pour l'avenir ?**
 - Intégrer la biodiversité dans les politiques de changements globaux (climat et AT) ?
 - La stratégie pour la biodiversité: une opportunité ?



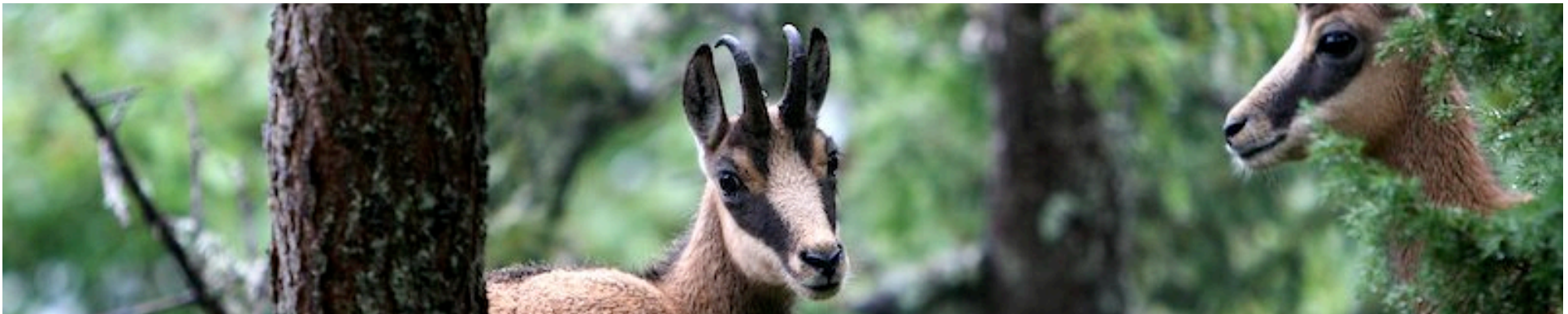
Une politique intégrée en faveur de la biodiversité ?

La Suisse s'est engagée

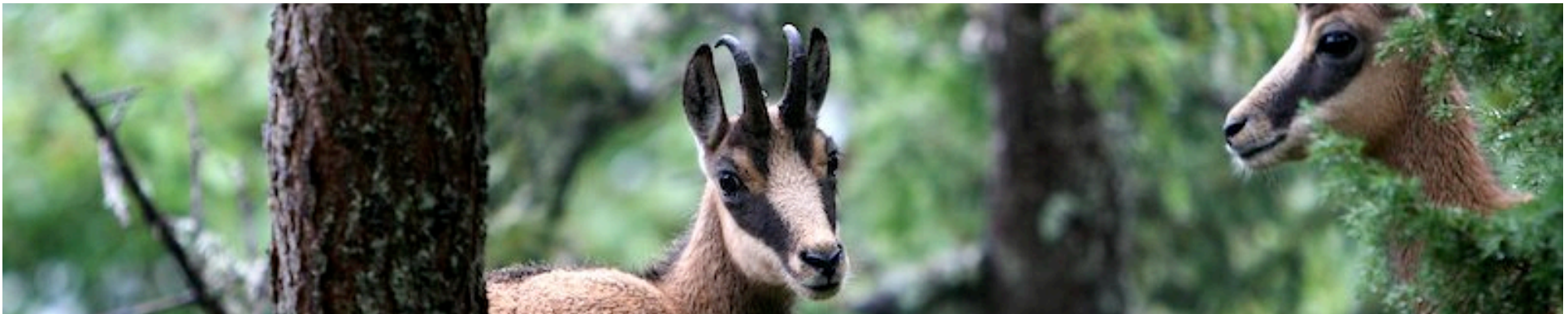
- 1989: Convention de Berne, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe
« Assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels, notamment des espèces et des habitats dont la conservation nécessite la coopération de plusieurs Etats, et de promouvoir une telle coopération. »



- 1995: Convention sur la diversité biologique
Reconnaît la valeur intrinsèque et l'importance de la diversité biologique, ainsi que la responsabilité des Etats en la matière, vise sa conservation et l'utilisation durable de ses éléments.
- 2002: Sommet de Johannesburg
Fixation de l'objectif de stopper la perte de la biodiversité d'ici à 2010. La Suisse y souscrit.

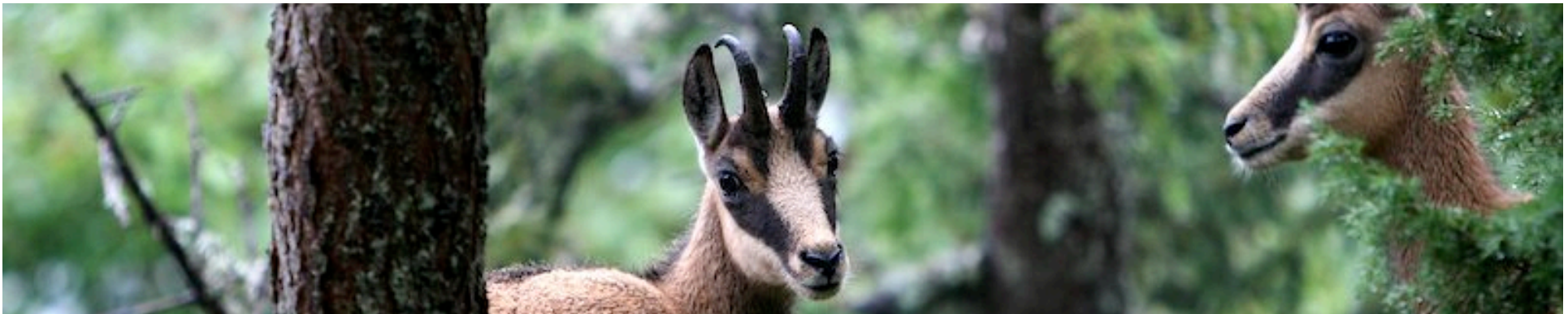


- Art. 78 Constitution, al. 4
« La Confédération légifère sur la protection de la faune et de la flore et sur le maintien de leur milieu naturel dans sa diversité. Elle protège les espèces menacées d'extinction. »
=> Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage



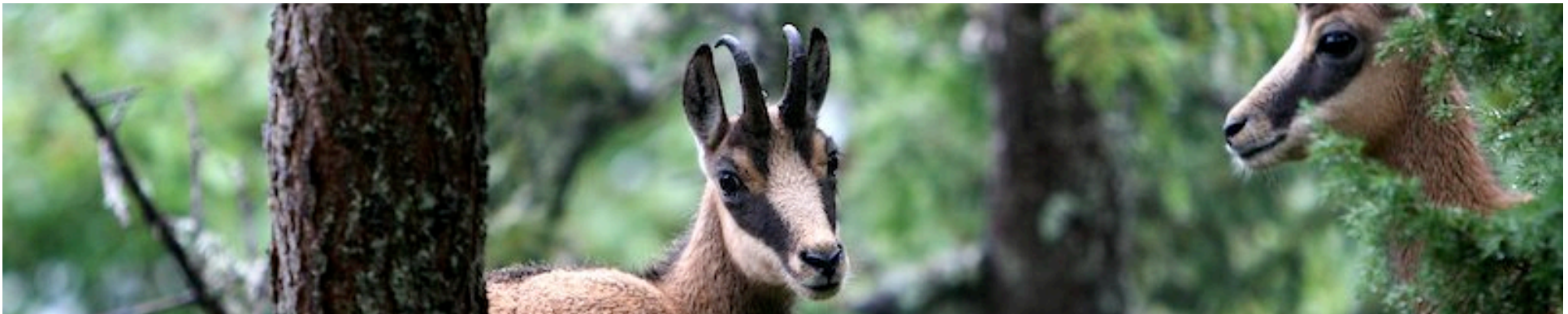
Quels liens avec les changements globaux ?

- Pas d'exigence explicite pour une politique de la biodiversité intégrée dans ces engagements
- Pas de véritable politique publique intégrée en faveur de la biodiversité: politique principalement sectorielle
- Principalement mise sous protection de zones naturelles (marais, zones alluviales, prairies sèches, zones forestières, zones de protection de la faune sauvage)
- Mesures intégrées mais éparses dans certains domaines: gestion des eaux, agriculture, forêts
- Pas ou peu d'intégration concernant le climat ou l'AT



Quelles perspectives d'avenir pour une politique intégrée de la biodiversité ?

- Intégration de la biodiversité dans les politiques climatiques et d'AT ?
- Stratégie globale et intégrée en faveur de la biodiversité ?

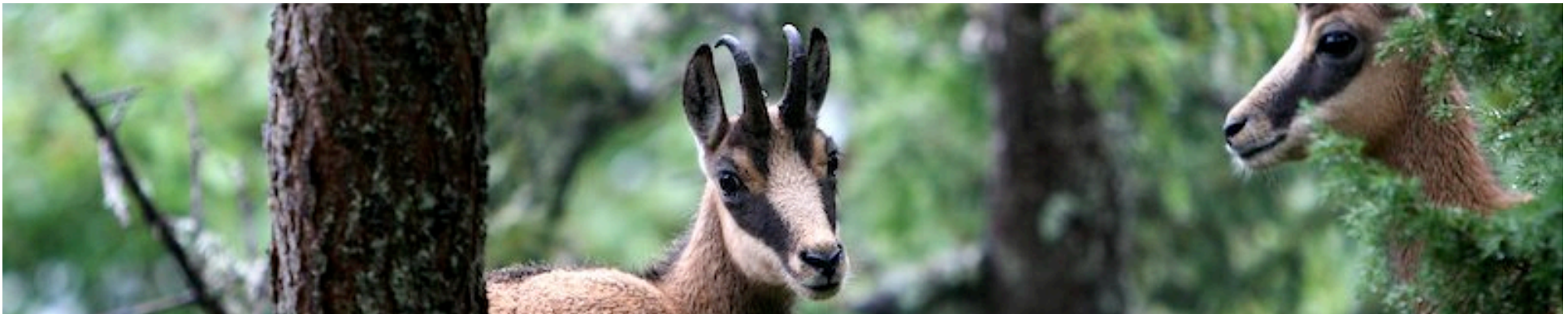


Intégration de la biodiversité: quels enjeux ?

Politique climatique

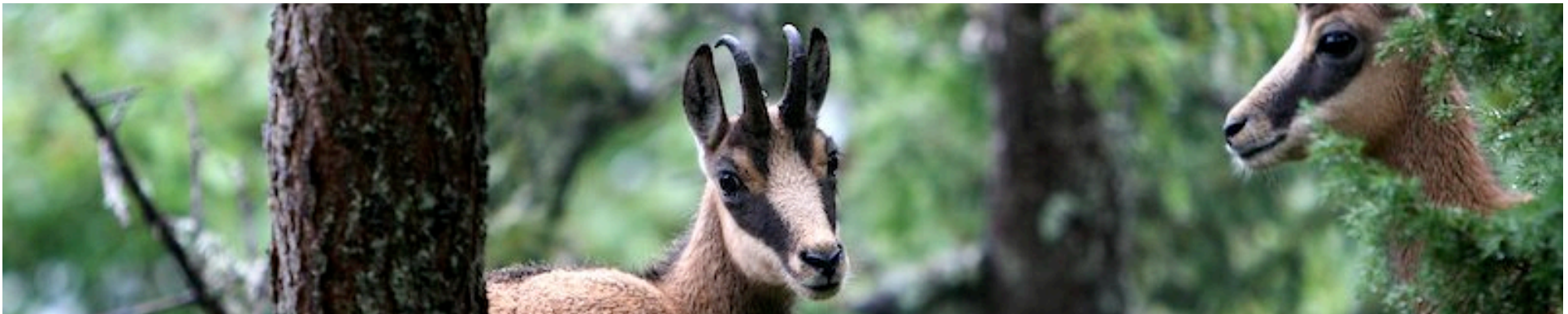
Contexte globalement peu favorable:

- Dominance de cette thématique face à tous les autres enjeux environnementaux
- Focalisation sur les énergies et les solutions techniques, dimension internationale, oubli de la dimension « nature », anthropocentrisme
- Risque de contradictions entre les deux politiques
- Epouvantail de la pénurie: appels à la productivité dans le domaine énergétique
- Crise financière et économique: plus grande sensibilité au prix de l'énergie



Dès lors:

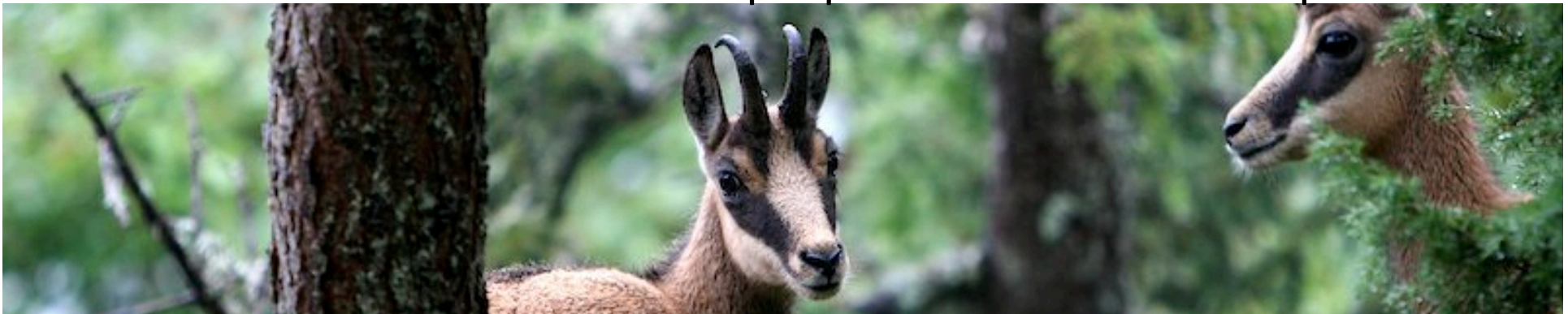
- Valorisation importance biodiversité et lien avec réchauffement climatique
 - Agrocarburants: critères sociaux et environnementaux fixés, enjeu plutôt au niveau international
 - Hydroélectricité: attaques contre les débits minimaux, pression pour plus de productivité
 - Sylviculture intensive: pression pour plus de production et de productivité dans les forêts
- => Beaucoup de risques, évolution des mentalités



Aménagement du territoire

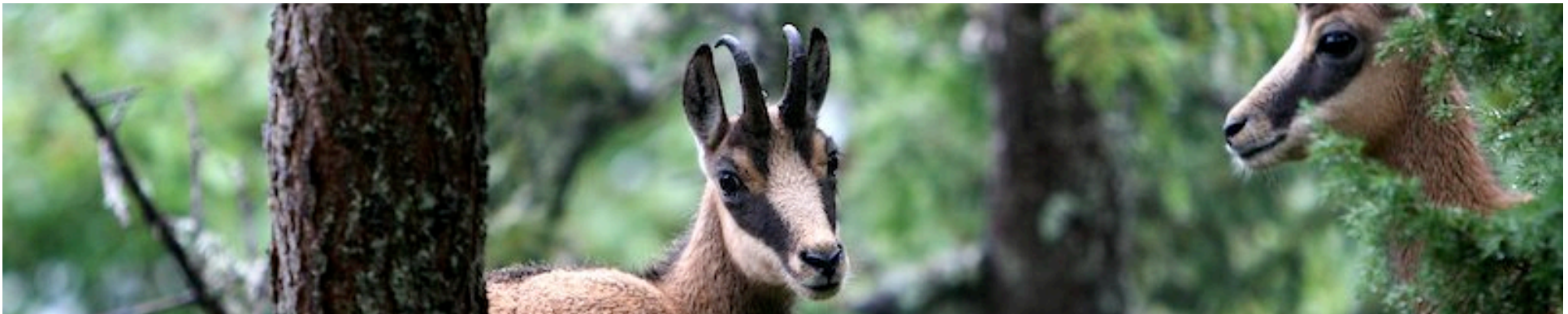
Contexte mouvant:

- enjeu émergeant gagnant en importance, mais pas encore de GIEC
- Lien nature, paysage et biodiversité plus spontané, même si le lien AT – climat est dominant
- Beaucoup de propositions et de décisions en cours, direction encore incertaine, situation d'ouverture
- Difficulté car intrication des niveaux d'intervention et gros intérêts financiers en jeu
- Crise financière et économique pourrait avoir un effet positif



Dès lors:

- Encourager la prise de conscience de l'importance de la dimension territoriale et, dans ce contexte, de la biodiversité
 - Valoriser le lien entre densification et biodiversité: révision de la LAT, initiative paysage, test avec la votation sur le droit de recours des associations
 - Agriculture: attention car pression à la productivité (crise alimentaire et ALEA), révision des paiements directs
 - Mise en réseau des zones naturelles: beaucoup de retard, manque de volonté politique et de moyens
 - Zones protégées: nouveau concept de parcs naturels, bon potentiel
- => Passablement d'opportunités, valoriser les chances



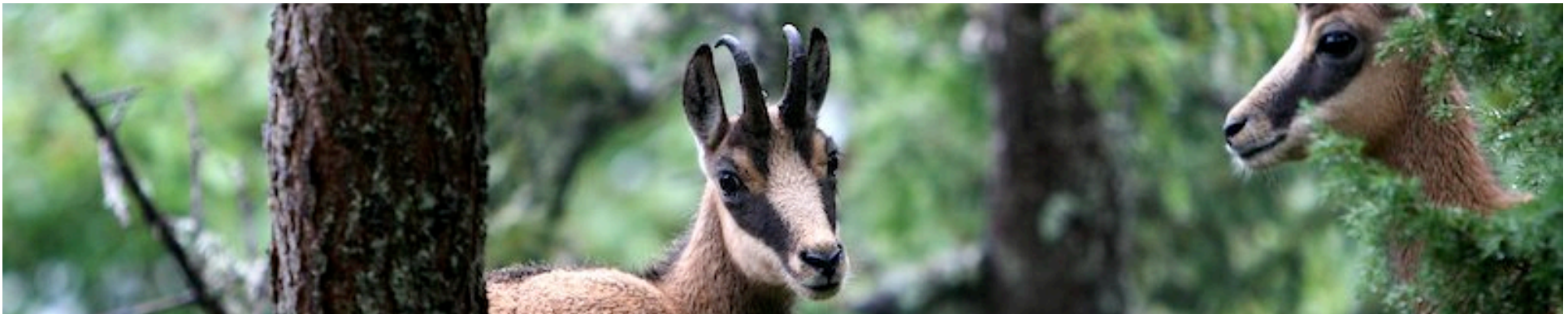
Une stratégie pour la biodiversité ?

- **04.3657 Postulat Kurt Fluri** Stratégie en matière de biodiversité

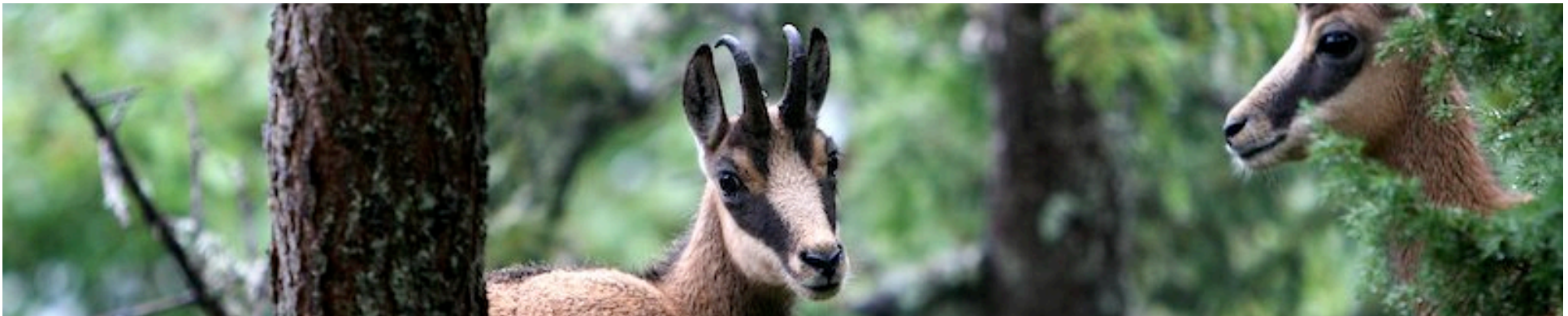
Refus du CF car « la Confédération ne dispose actuellement pas des ressources nécessaires »

- **07.1051 Question Ueli Leuenberger** Stratégie nationale pour la conservation et l'encouragement de la biodiversité

CF: axes définis dans la Conception Paysage suisse, mais analyse et évaluation en cours.

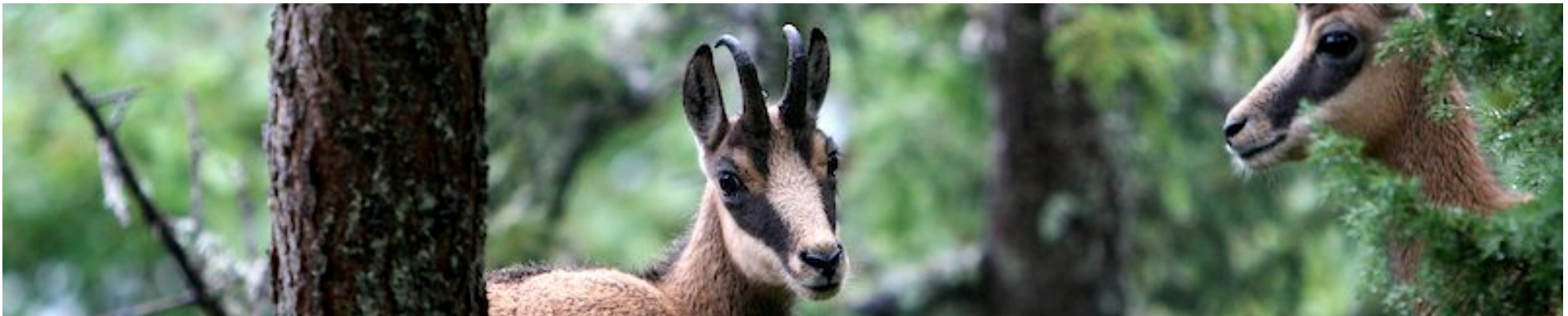


- **08.3222 Interpellation Kurt Fluri** Activités de la Confédération durant l'année de l'ONU pour la biodiversité 2010
CF cite « l'élaboration d'une feuille de route pour la biodiversité et le lancement d'une définition des objectifs nationaux dans le domaine de la biodiversité ». « Ces travaux se font compte tenu des moyens financiers actuellement limités de la Confédération en matière de protection de la nature et du paysage. »



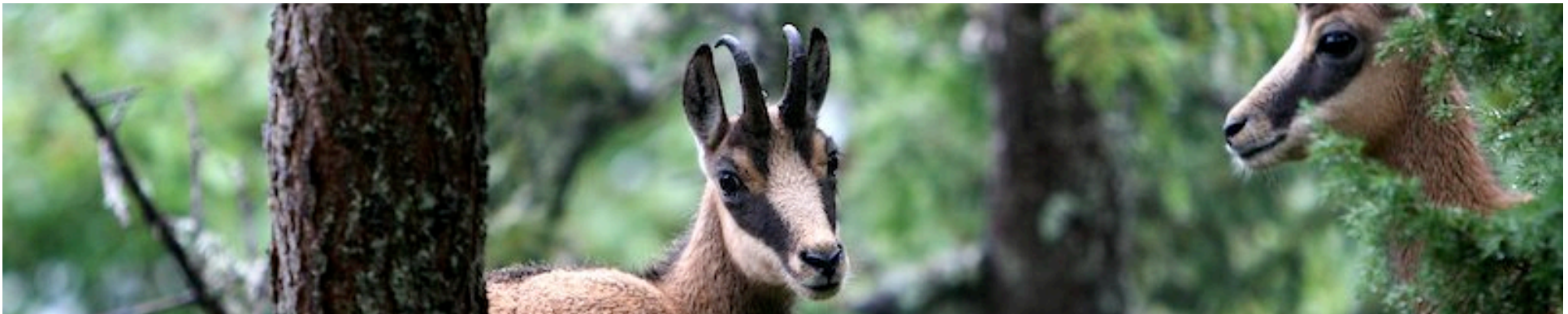
Tournant avec l'acceptation de l'article 57 ter du programme de législature ?

- Le CN a accepté à 101/69 voix d'inclure une stratégie pour la biodiversité dans le programme de législature 2007 – 2011.
- Elle a notamment été soutenue par des politiciens de droite et Pascal Couchepin ne s'y est pas opposé.
- Une interpellation a été déposée immédiatement par Kurt Fluri pour demander au CF comment il compte donner suite à ce vote. Le groupe biodiversité suit le dossier.
- Opportunité en 2010 avec l'année de la biodiversité de l'ONU.



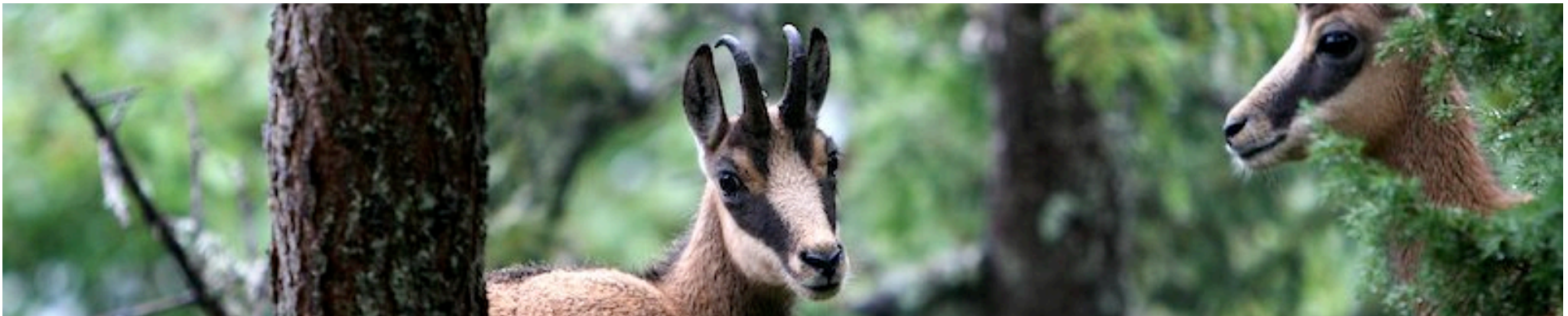
Cette stratégie pourrait déboucher sur une politique intégrée si:

- Des représentants des secteurs administratifs et des spécialistes du climat et de l'AT (scientifiques et représentants d'ONG) participent au groupe de travail ad hoc
- La dimension transversale de la biodiversité est prise au sérieux dans ce contexte
- En parallèle, le thème de la biodiversité est pris au sérieux dans le cadre des décisions concernant la politique climatique et d'AT



Volontarisme affirmé dans le discours de l'OFEV et de Bruno Oberle

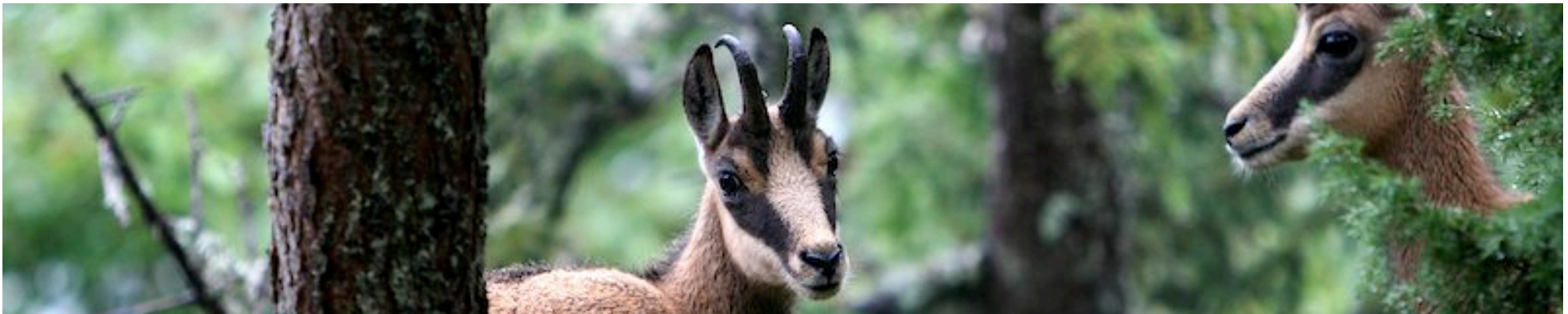
« La biodiversité requiert suffisamment d'espace et une bonne qualité de l'environnement. Nous devons sans cesse exiger que ces objectifs soient intégrés dans tous les domaines de la politique. »



Propos de Moritz Leuenberger à Bonn

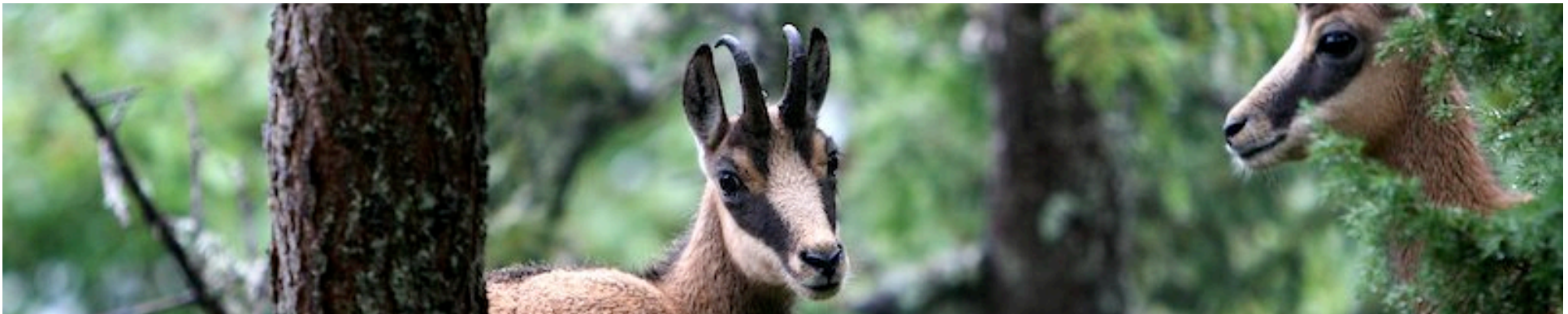
« Pour l'existence humaine, la conservation de la biodiversité est aussi importante que la lutte contre les changements climatiques. »

« La délégation suisse s'engage pour que des synergies soient développées entre conservation de la biodiversité et politique climatique. Il faut éviter que les mesures climatiques discutées dans le cadre de la road map de Bali nuisent à la diversité biologique »



Ce n'est probablement qu'en axant les efforts politiques **dans les deux directions**:

- reconnaissance de la biodiversité dans les politiques axées sur les changements globaux
 - développement d'une véritable stratégie globale et intégrée en faveur de la biodiversité
- que nous parviendrons à des résultats.



Une piste de réflexion en guise de conclusion

- Aborder la biodiversité comme un thème sérieux et transversal exige de sortir de l'anthropocentrisme.
- Nous devons reconnaître et faire reconnaître l'importance de la prise en compte des autres êtres vivants dans les décisions concernant l'ensemble des politiques publiques.
- Si c'est relativement aisé lorsque l'on parle de secteurs axés sur la nature (zones protégées, forêts, rivières), c'est plus douloureux dans les domaines plus « anthropocentrés » comme le climat ou l'AT.

